

UN PROCESSUS D'ANALYSE RIGoureux SE POURSUIT, NOURRI PAR LES CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ ÉCOLE DE BARRAUTE : LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA SALUE L'ENGAGEMENT DU MILIEU ET RÉITÈRE SON OUVERTURE AU DIALOGUE

Amos, le 7 avril 2026 — En réponse au communiqué diffusé le 3 avril 2026 par le comité de vigie pour le maintien des services éducatifs complets à Barraute, le Centre de services scolaire Harricana (CSSH) réaffirme son engagement envers la communauté de Barraute. Il reconnaît la mobilisation citoyenne et réitère sa volonté de poursuivre un dialogue ouvert et respectueux.

Le CSSH souligne d'abord le travail sérieux accompli par le comité de vigie et par l'ensemble des parents, enseignants et partenaires qui se sont investis pour l'école de Barraute. La qualité de cette mobilisation, l'engagement bénévole qui la soutient et la volonté de proposer des pistes concrètes témoignent d'un attachement profond à l'école et à la vitalité du milieu. Cet attachement est précieux et il est entendu.

Un processus qui n'est pas terminé

Le CSSH rappelle qu'aucune décision finale n'a été prise à ce jour concernant l'organisation des niveaux d'enseignement à l'école secondaire Natagan pour l'année scolaire 2026-2027. Le processus d'analyse, prévu par la Politique de maintien ou de fermeture des écoles, suit son cours selon un calendrier rigoureux et transparent. Les présentations tenues au conseil d'établissement ainsi qu'aux assemblées publiques des 25 février et 10 mars 2026 font partie intégrante de ce processus, tout comme les travaux du comité d'analyse et du comité de vitalisation actif depuis août 2023.

Il est normal et sain que les parties prenantes posent des questions, expriment leurs préoccupations et souhaitent approfondir les enjeux. Le CSSH reconnaît cette exigence de clarté comme une contribution essentielle à la qualité de la décision à venir.

Des solutions examinées avec sérieux

Le CSSH confirme que les propositions soumises par le milieu — activités sportives structurantes, projet de concentration en ski alpin en collaboration avec le Mont-Vidéo, modèle de classes multidegrés au 2e cycle — sont prises au sérieux et intégrées à l'analyse globale des scénarios. Chacune de ces avenues fait l'objet d'un examen sous l'angle de sa faisabilité pédagogique, organisationnelle et financière.

Le rôle du comité d'analyse consiste précisément à documenter l'ensemble des scénarios possibles avec rigueur et objectivité, en s'appuyant à la fois sur les données probantes et sur les contributions du milieu. Aucune proposition n'est écartée sans examen.

« Nous comprenons que certains citoyens aient pu se sentir insuffisamment entendus lors des échanges récents. Ce n'était ni l'intention ni la posture du CSSH. Nous souhaitons clarifier notre approche : toutes les propositions du milieu sont documentées, analysées et portées à l'attention du conseil d'administration dans le cadre de sa délibération. Nous nous engageons à ce que chaque contribution soit considérée avec tout le respect qu'elle mérite. »

Nancy Létourneau, directrice générale

Une décision fondée sur plusieurs dimensions

La réflexion du conseil d'administration prend en compte l'ensemble des dimensions prévues par la Politique du CSSH : la qualité des services éducatifs ; la réussite des élèves ; le partenariat avec les municipalités ; l'évolution de la clientèle ainsi que la capacité d'appliquer le régime pédagogique.

Le CSSH reconnaît que la dimension communicationnelle est elle aussi essentielle. Les préoccupations exprimées concernant la motivation des élèves, la durée de transport, le sentiment d'appartenance et l'accueil des élèves du primaire sont légitimes et font partie intégrante de l'analyse. Ces enjeux ne sont pas secondaires : ils touchent au quotidien des familles et au tissu même de la communauté.

Poursuivre le dialogue

Le CSSH réitère son engagement à maintenir un espace d'écoute avec le comité de vigie, les élus municipaux, les parents, le personnel scolaire et les élèves.

Dans un esprit de transparence, le CSSH s'engage à ce que la documentation présentée au conseil d'administration inclue explicitement les propositions du milieu, leur évaluation et les motifs qui fonderont la recommandation. Cette façon de faire permettra à chacun de comprendre le cheminement qui mènera à la décision finale.

« Nous croyons profondément qu'une bonne décision se construit ensemble, même lorsque les points de vue divergent. Notre rôle, comme centre de services scolaire, est d'assurer à chaque élève du territoire les meilleures conditions de réussite, tout en respectant la voix des communautés que nous servons. Ces deux responsabilités ne s'opposent pas; elles se complètent. Nous invitons tous ceux et celles qui s'investissent pour l'école de Barraute à poursuivre avec nous ce dialogue, dans un respect mutuel. »

Nancy Létourneau, directrice générale

Prochaines étapes

Le comité d'analyse poursuivra ses travaux dans les prochaines semaines. La décision finale sera prise lors de la séance extraordinaire du conseil d'administration du 4 mai prochain. D'ici là, le CSSH invite la communauté à continuer de partager ses questions, ses idées et ses préoccupations par les canaux habituels, explicités sur son [site Internet](#).

– 30 –

Renseignements
Catherine Sigouin
Conseillère en communication
819 732-6561 poste 2216

Source
Johanne Godbout
Directrice du Service du secrétariat général
et des communications